

Au Conseil Communal de Nyon

**Postulat pour une participation de la Ville de Nyon au projet d'extension du musée du Léman**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En décembre 2011, notre Conseil a eu l'occasion de se déterminer, à travers un crédit de CHF 28'000.- dédié à la réalisation d'une étude géotechnique, sur la présentation d'un concept de développement pour le musée du Léman. Dans son préavis 14, la Municipalité expose en effet de quelle manière elle imagine l'extension de ce musée et esquisse la façon dont elle pourrait être financée : « *la Municipalité a pour objectif la création d'une fondation qui aura pour mission première la recherche de fonds* ».

A deux reprises, en septembre 2013 puis en mai de cette année, la Municipalité informait notre Conseil de la constitution de la Fondation et de l'apport substantiel d'un mécène qui permettait dans la foulée de financer le lancement d'un concours de projet d'architecture.

Elle indiquait alors que notre Conseil serait régulièrement informé de l'avancement du projet et que nous aurions à nous prononcer « le moment venu », soit courant 2016 lorsque le projet serait suffisamment élaboré et que la part financière que la Commune devrait apporter serait déterminée.

Aujourd'hui, les résultats du concours sont connus : ils ont fait l'objet d'une exposition dans les murs du musée. Un projet lauréat a été désigné et il s'agit de passer à l'étape suivante, soit développer le projet pour le faire correspondre précisément aux besoins et attentes des futurs utilisateurs, pour déterminer les étapes légales qui devront être franchies et pour en déterminer son prix. Il s'agit également d'améliorer le projet lauréat pour tenir compte des remarques et critiques émises. L'équivalent en quelque sorte des opérations contenues dans les crédits de construction que nous votons régulièrement ici.

Si nous pouvons nous féliciter et remercier les généreux mécènes qui soutiennent ce projet, il paraît important et légitime aux soussignés que notre Ville soit associée dès aujourd'hui à ces futurs études et que par conséquent notre Ville participe dès maintenant à leur financement à hauteur de CHF 150'000.-.


Cette participation financière et ce soutien auraient, dans le désordre, les avantages suivants:

- Donner à la Fondation et aux donateurs potentiels un signal clair de l'adhésion au projet des Autorités de notre Ville
- Demander à la Municipalité de présenter le projet à notre Assemblée et d'ouvrir le débat dès à présent.
- Eviter de reporter ce débat sur le bien-fondé de cette réalisation lors du crédit de construction, ce qui serait bien trop tard
- Assurer à notre Conseil la possibilité d'être associé à l'évolution du projet

Les soussignés proposent de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Nyon, le 29 octobre 2014/PW

Pierre Wahlen



Eric Biéler

Claude Farine

Maurice Gay

Jacques Hanhart